

PROCÈS VERBAL - CONSEIL ÉCOLE N°1

Jeudi 14 novembre 2024 18h00, École Maternelle Matisse Perret

Claire MOLLE SEPCHAT	Enseignante PS-MS (site Matisse) Directrice	présente
Didier FABRY	Enseignant PS (site Matisse)	présent
Ludivine LUZIO	Enseignante PS (site Matisse)	présente
Chloé RAMILLIEN	Enseignante MS (site Matisse)	présente
Laurence VAUDABLE	Enseignante GS (site Matisse)	présente
Florence BAILLOT	Enseignante GS (site Matisse)	présente
Fabienne BIDEAU	Enseignante MS-GS (site Perret)	présente
Cécile GUITARD	Enseignante MS-GS (site Perret)	présente
Stéphane MIALLET	Enseignant (PS-MS) Complément de direction	excusé
Hélène ROMEUF	Inspectrice de l'Éducation Nationale	excusée
Patricia METTON	DDEN	présente
Julie SANCHEZ	ATSEM (site Matisse)	présente
Delphine POUGETOUT	ATSEM (site Perret)	présente
François RAGE	Maire de Cournon d'Auvergne	représenté
Chantal DROZDZ	Adjointe en charge du scolaire	présente
Maryse BOSTVIRONNOIS	Représentante municipalité	présente
Laurent BONNEFOY	Directeur du service jeunesse	présent
Encarnacion RUIZ	Représentante de la municipalité	absente
Sylvie OLEA	Gestionnaire périscolaire	excusée
Fanny AMAR	Représentante Parent d'élève (titulaire)	présente
Rachel SOULIER	Représentante Parent d'élève (titulaire)	présente
Marlène CLEMENT	Représentante Parent d'élève (titulaire)	présente
Rita SIKLOS - TORDAI	Représentante Parent d'élève (titulaire)	présente
Marie COLLEY	Représentant Parent d'élève (titulaire)	absente
Axelle TAILLANDIER	Représentante Parent d'élève (titulaire)	absente
Fatima DAHMANI	Représentante Parent d'élève (titulaire)	présente
Rabiaa ANEFLOUS	Représentante Parent d'élève (suppléante)	présente
Rémi LORIS	Représentant Parent d'élève (suppléant)	présent

Présentation de chaque membre

Désignation du secrétaire de séance : Mme Ramillien

Règlement intérieur du conseil d'école

Le conseil d'école est une instance qui :

- donne son avis et émet toutes suggestions sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, le projet d'école pluriannuel, les conditions de scolarisation des enfants porteurs de handicap, le transport scolaire, l'hygiène scolaire, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la sécurité des élèves, l'utilisation des locaux scolaires, par le maire, en dehors des heures d'ouverture de l'école, les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement.
- reçoit des informations sur l'organisation des aides spécialisées (RASED, APC), les conditions dans lesquelles sont organisées les rencontres entre enseignants et parents d'élèves, les suites données aux avis formulés, l'absentéisme scolaire.
- vote le règlement intérieur de l'école qui lui est soumis.
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire (dans le respect de la législation et des règlements en vigueur).

Lecture et vote du règlement (annexe 1) : approuvé à l'unanimité.

1. Rentrée 2024

La rentrée a eu lieu le lundi 2 septembre 2024.

Composition de l'école : 7 classes et 147 élèves (2023 : 168 élèves)

PS : 43 / MS : 53 / GS: 51

Mr Fabry / Mme Luzio	PS 21 élèves	Mme Vaudable	MS – GS 21 élèves
Mme Molle Sepchat / Mr Miallet	PS – MS 21 élèves	Mme Bideau	MS – GS 22 élèves
Mme Ramillien	PS – MS 20 élèves	Mme Guitard	MS – GS 21 élèves
Mme Baillot	MS – GS 21 élèves		

Les élèves de Petite Section ont bénéficié d'une rentrée échelonnée en demi groupe (lundi et mardi).

Prévisions pour la rentrée 2025 : 55 naissances en 2022 (52 naissances en 2021 et seulement 43 PS inscrits cette année).

Personnels de l'école (arrivées) :

Enseignants	Mme Luzio et Mr Miallet
Périscolaire	Mme Guezengar Océane (Matisse) Mme Meunier Amandine et Mme Grandjean Diane (Perret)
ATSEMs	Mme Boucheron (Perret vendredi après-midi)
Entretien	Mme Da Silva Isabelle et Mme Guendouzi Audrey (Matisse) Mme Pianezzola Céline (Perret)

Effectifs temps périscolaire :

Responsable périscolaire : Mme OLEA Sylvie (s.olea@cournon-auvergne.fr)

	Matisse	Perret
Garderie matin	20	10
Restauration	75	35
Garderis soir	48	20

Rappel aux familles : bien noter chaque semaine les éventuels changements concernant la garderie et la cantine sur les listes présentes devant chaque classe (Matisse) ou sur le cahier de liaison (Perret).

2. Règlement Intérieur

annexe 2

Lecture de certains points importants du règlement concernant :

- l'assiduité des élèves,
 - l'interdiction d'utiliser les jeux de l'école aux sorties de 11h25 et 16h25,
 - l'hygiène et la santé des élèves,
- + ajout pour l'année 2024-2025 : « Les enseignants ainsi que le personnel municipal se réservent le droit de confisquer temporairement tout objet ou jouet utilisé de façon inappropriée ou dangereuse ».

Vote du règlement : approuvé à l'unanimité.

Rappel aux familles : il n'y a pas d'infirmerie à l'école, il n'est pas acceptable de recevoir à 8h25 des élèves malades.

3. RASED / APC

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Nouvelle équipe :

Mme Erbacher (enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle)

Mme Kotwica et Mr Zaremba (enseignants spécialisés à dominante pédagogique)

Mme Porte (psychologue de l'Education Nationale)

Le RASED a deux missions : la prévention et la remédiation des difficultés. Les interventions se font à l'école pendant le temps scolaire en collaboration avec les parents et les enseignants. (cf plaquette présentation)

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Ces activités ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

4. Projet – Sorties

Cette année, toujours en lien avec le projet d'école et la labellisation de l'école E3D, les sorties seront en grande partie en lien avec la nature. Pour toutes les classes, sortie « Nettoyons la nature » le vendredi 27 septembre, l'équipe enseignante tient à remercier les parents accompagnateurs mobilisés en nombre.

PS Mr Fabry / Mme Luzio	Ciné maternelle (lundi 25 novembre, cinéma Le Gergovie)
PS – MS Mme Ramillien	Forêt de la Comté (lundi 14 octobre) Ciné maternelle (lundi 25 novembre, cinéma Le Gergovie) Ludothèque (mardi 12 novembre)

	Atelier jardinage (21 mars) Médiation Culturelle / Spectacle (vendredi 23 mai)
PS – MS Mme Molle Sepchat / Mr Miallet	Forêt de la Comté (lundi 14 octobre) Musée Roger Quilliot (jeudi 12 décembre) Musée Lecoq (mardi 25 mars)
MS – GS Mme Baillot	1000 formes (10 octobre) Forêt de la Comté (vendredi 8 novembre) Médiation culturelle
MS – GS Mme Vaudable	1000 formes (18 octobre) Forêt de la Comté (vendredi 8 novembre) Médiation culturelle
MS – GS Mme Bideau MS – GS Mme Guitard	Forêt de la Comté (jeudi 7 novembre) 1000 formes + musée Lecoq en préparation Semaine gym (juin ou juillet)

Séance Cinéma de Noël : Lundi 16 Décembre (« Il faut sauver Noël » 45min) / Goûter de Noël : Mardi 17 Décembre

Sorties en cours de préparation en lien avec l'association Biodiv'Educ sur le site de Chadieu pour plusieurs classes.

Il est rappelé aux membres du Conseil et aux parents d'élèves, la gratuité des transports par la municipalité sans quoi toutes ces sorties ne seraient pas possibles. La municipalité est remerciée pour cette mise à disposition de cars scolaires.

5. Coopérative scolaire

Solde au 14/11/24 : 2500€.

Kermesse: 770€ de bénéfice (dont 330€ de tombola) + 600€ reversés à l'école en juillet par l'APE, remerciée par l'équipe enseignante.

6. Photo de classe

Cette année l'école a fait appel à une nouvelle photographe (parent d'élève).

Les commandes se passent via un site internet jusqu'au 22 novembre. (ensuite les frais de port seront à la charge des familles)

7. Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le jeudi 19 septembre sur Matisse et le jeudi 26 septembre sur Perret. Le personnel et les élèves étaient au courant de cet exercice avant son déclenchement.

Deux autres exercices incendie seront réalisés durant l'année.

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté), un exercice sera réalisé début 2025 (lié aux catastrophes naturelles ou alerte intrusion).

8. Travaux

Eté	Trous + reprise grillage cour Matisse
Octobre	Élagage et abattage arbre Matisse
Vacances Octobre	Changement huisseries Matisse (installation des volets et raccordement en cours) Élagage et abattage arbre Perret Travaux chaufferie / gaz
4 décembre	Climatisation dortoir Matisse

Remerciements à la municipalité.

La directrice émet une demande concernant la pose de grilles de défense sur certaines fenêtres afin d'assurer l'aération des locaux sans risque d'intrusion dans l'école.

9. Élections

Scrutin le vendredi 11 Octobre

Modalité de vote	Correspondance
Nombre d'inscrits	268
Nombre de votants	162
Nombre de bulletins blancs ou nuls	27
Nombre de suffrage exprimés	135
Taux de participation	60,45 %

Sont élus :

AMAR Fanny	Titulaire
COLLEY Marie	Titulaire
SOULIER Rachel	Titulaire
DAHMANI Nesrine	Titulaire
SIKLOS – TORDAI Rita	Titulaire
TAILLANDIER Axelle	Titulaire
CLEMENT Marlène	Titulaire
ANEFLOUS Rabiaa	Suppléante
LORIS Rémi	Suppléant

Rappel élections 2023 : 63 % de taux de participation (306 inscrits / 193 votant).

10. Questions représentants de parents d'élève :

- avenir du site Perret : pas de projection possible pour l'instant. La municipalité est dans l'attente des prévisions pour la rentrée 2025 et des décisions du rectorat liées à la carte scolaire (début 2025). Une étude est en cours par un bureau d'étude concernant l'agrandissement éventuel du site Matisse.

- gestion du centre d'animations municipales cet été sur Perret : l'accueil des 3-6 ans aura lieu sur le site Perret durant l'été 2025.

Il a été demandé par la directrice et l'équipe enseignante, une réunion bilan avec les représentants de la municipalité et les référents du centre d'animations municipales. Cette réunion aura lieu dans les semaines à venir.

- problématique contrat civique : une seule candidate (refusée car n'avait pas encore 18 ans).

- vente de chocolats « Croq'andises » : 30 % des bénéfices seront reversés pour la coopérative scolaire.

- Goûter de Noël organisé par l'APE le vendredi 13 décembre après l'école.

Prochain conseil le Jeudi 13 Mars (puis jeudi 19 juin)

La directrice, Mme Molle Sepchat

